

Lord Brougham juge de l'insurrection varoise de décembre 1851

Lord Henry Brougham et François Mignet ont entretenu durant plus de vingt ans une correspondance régulière¹ où s'expriment des sentiments d'estime réciproque et où sont abordés les sujets les plus divers.

Leurs affinités politiques les ont d'abord rapprochés. Mignet et Thiers, jeunes héros des « Trois Glorieuses », défenseurs des principes de 89 et partisans du régime parlementaire, admirent en Lord Brougham, plus âgé de vingt ans², un grand réformateur libéral, la personnalité alors la plus puissante, sinon la moins discutée du parti whig. Remarqué d'abord comme écrivain et journaliste, fondateur de l'influente *Edinburgh Review*, c'est par le barreau que ce juriste écossais a conquis la célébrité : à un moment où les difficultés de la lutte contre Napoléon provoquaient en Angleterre la suspension de l'*Habeas Corpus*, il lutte avec véhémence pour la liberté de la presse et pour la liberté individuelle, il est l'avocat très sollicité des journaux persécutés et des accusés politiques ; en 1812, il défend les commerçants de Liverpool et de Londres contre les « ordres en conseil »³ et fait abolir ces décrets impopulaires ; plus tard il se fait le champion de la reine Caroline

1. Cinquante lettres inédites (Archives privées, à Aix).

2. Sur Mignet, voir Edouard PETIT, François Mignet ; sur Lord Brougham, consulter, outre l'*Encyclopedia Britannica*, l'éloge prononcé par Mignet devant l'Académie des Sciences Morales et Politiques. (MIGNET, *Nouveaux éloges historiques*, 2^e éd., Paris, Didier, 1877).

3. Aux décrets qui instituaient le Blocus Continental, le Cabinet britannique avait répondu par les « ordres en Conseil » qui déclaraient les ports de l'Angleterre fermés aux produits étrangers transportés sur des navires neutres ayant passé par les ports du continent et s'étant soumis à la visite française.

devant les Lords et lui conserve le titre de reine que son époux Georges IV lui avait contesté. Député aux Communes dès 1810, il y prend en main successivement plusieurs grandes causes libérales : abolition de la traite des noirs, suppression de l'esclavage, progrès de l'enseignement populaire, élémentaire et technique, émancipation des catholiques. C'est en 1830 qu'il entre à la fois au gouvernement comme Chancelier de l'Echiquier, et à la Chambre des Lords. Il réalise alors la réforme de la justice, qu'il prônait depuis plusieurs années, et participe à la réforme électorale de 1832. Il atteint alors au sommet de sa carrière et de sa popularité. Mais les aspérités de son caractère, ses écarts de langage, un orgueil insolent, débridé par le succès, finissent par le rendre insupportable à ses amis eux-mêmes. Après 1834, il est écarté du gouvernement ; il ne peut plus désormais intervenir que dans les délibérations des Lords, et certes, il ne s'en prive guère, mais son influence dans son pays décline considérablement. Il passe alors le détroit et vient souvent à Paris où il est chaleureusement accueilli : le roi Louis-Philippe l'appelle son ami ; Guizot, le duc de Broglie, le chancelier Pasquier lui ouvrent leurs salons ; Thiers se hâte de l'inviter, l'entoure d'égards, lui présente ses amis Mignet, Barthélemy-Saint-Hilaire, plus tard, Prévost-Paradol.

Lord Brougham et Mignet ne se rencontrent pas seulement dans les salons politiques ; ils se retrouvent plus fréquemment encore à l'Institut de France. Mignet y est entré en 1832 comme nouveau membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, dont il est devenu peu après le secrétaire perpétuel. Lord Brougham a été désigné comme membre étranger de cette même Académie en 1833 : admirateur de la culture française, il se dit très fier de ce titre, assiste aux séances aussi souvent qu'il peut et le reste du temps écrit à Mignet pour participer de loin aux travaux. En outre, intéressé dès sa jeunesse par les sciences mathématiques et physiques, il écrit plusieurs mémoires⁴ sur les propriétés de la lumière : ces recherches lui permettent d'entrer en contact avec

4. Il voudrait faire paraître l'une de ces études dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, à Paris, car il ne veut rien demander à la Société Royale de Londres où il a beaucoup d'ennemis. C'est pour obtenir le privilège de publication qu'il a besoin de l'appui d'Arago.

Arago, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences (c'est à Arago, dont la santé est très éprouvée en 1851, que se rapporte l'allusion de Brougham aux « bonnes nouvelles de l'Institut »).

Mais c'est surtout leur commune inclination pour la Provence qui noue entre Brougham et Mignet des liens durables. Mignet est resté très épris de sa terre natale : il y revient chaque année à la fin de l'été durant plusieurs semaines pour retrouver le cadre heureux de son enfance, une famille affectueuse, et ses plus anciens amis, qui sont également ceux de Thiers ; ce retour annuel au pays semble lui être indispensable. Lord Brougham, lui, est provençal par adoption. On sait comment il est devenu "l'inventeur" de Cannes⁵ : en 1834, désireux de visiter l'Italie, il trouve fermée la frontière franco-sarde parce que le roi de Sardaigne veut protéger ses sujets contre l'épidémie de choléra qui désole la France. Le noble Lord passe quelques jours à Cannes (alors ville frontalière), se promène dans la campagne, s'y plaît, y acquiert un terrain et y fait bâtir de 1835 à 1839 une agréable résidence, le Château Eléonore-Louise (date de la lettre = Ch.El.L.), ainsi nommé en souvenir de son unique fille qu'il avait perdue. C'est là que jusqu'à sa mort, pendant vingt-neuf ans, il vient chercher tous les hivers des loisirs ensoleillés. Il attire ses compatriotes qui bâtissent à leur tour. Il trouve des relations intéressantes à Aix, où Mignet l'introduit, entre autres, chez l'illustre procureur Borely⁶. Il obtient de ses amis parisiens des crédits pour la municipalité cannoise qui fait agrandir le port, aménager une route. Il s'attache si fort à ce coin de terre qu'en 1848 il conçoit le projet, assez étrange pour l'époque, de devenir le député de Cannes à l'Assemblée Nationale. Mais le Ministre de la Justice du Gouvernement provisoire, Crémieux, répond que le candidat doit d'abord acquérir la nationalité française, c'est-à-dire renoncer à la nationalité britannique et à tous ses titres. Brougham, déçu, abandonne son projet : il espérait réellement qu'on lui accorderait ce que nous appelons la double nationalité et qu'il pourrait servir à la fois « ses deux chères patries ». Son opinion sur la Seconde République se ressent de cet échec : il le fait savoir assez brutalement par une brochure

5. Cf. DOGLIANI, *Lord Brougham, « inventeur » de Cannes*. (D.E.S., Faculté des Lettres d'Aix, 1951, ms dactylographié).

6. Plus tard, il y retrouvera Prévost-Paradol, il rencontrera d'autres Parisiens en villégiature, Mérimée, Tocqueville, Cousin.

et suscite ainsi la colère des républicains du midi. Il est alors en butte à toutes sortes de tracasseries, le club des révolutionnaires de Cannes prétend l'obliger à enlever les emblèmes en forme de fleur de lys qui ornent ses grilles ; les habitants du Cannet⁷ menacent d'envahir ses forêts où ils ont, disent-ils, des droits d'usage. Ces querelles s'achèvent en queue de poisson... Ont-elles influencé le jugement de Brougham à l'égard des « rouges » ?

Quoiqu'il en soit, en décembre 1851, Brougham observe de Cannes les premières conséquences du coup d'état. Malgré son âge — soixante-treize ans — il ne peut demeurer indifférent : non seulement il aime la France, mais l'événement réveille en lui le vieux militant libéral, hostile, par instinct autant que par principe, à toute réapparition du despotisme. Pourtant il n'est pas directement concerné par les événements, ce qui lui permet de rester impartial, de juger les faits et les hommes avec une lucidité imputoyable.

Mignet, par contre, est cruellement frappé, non pas dans sa personne ni dans ses biens, mais dans ce qu'il a de plus cher, ses amis et ses principes : Thiers est banni (il séjourne à Bruxelles), et un pouvoir arbitraire foule aux pieds toutes les libertés ! Or les hommes du Deux Décembre veulent justifier leur opération devant le parti de l'ordre en alléguant l'imminence d'une jacquerie, d'une révolution « rouge », conduite par les socialistes. Des insurrections populaires se sont produites en effet (mais *après* le coup d'Etat), et spécialement en Provence (Brignoles, Digne). Sont-elles réellement de nature et d'importance à faire craindre une révolution sociale ? Peuvent-elles provoquer (sans le justifier) le ralliement massif des conservateurs au césarisme ? Telles sont sans doute les questions que Mignet se pose, seul à Paris. Pour sa part, il refuse de se laisser affoler par la peur sociale : que le danger existe ou non, rien ne peut absoudre à ses yeux l'usurpation et l'illégalité ; jusqu'aux élections du 29 février 1852, il s'accrochera à l'illusion que la dictature s'est imposée par surprise et qu'elle ne peut trouver aucun soutien durable dans la nation⁸. Brougham, cependant, envoie un témoignage nuancé et clairvoyant⁹.

7. Voir DOGLIANI, *op. cit.*

8. Voir Daniel HALEVY, *Le Courier de Monsieur Thiers* (Paris, Payot, 1921, p. 296).

9. L'orthographe de Brougham est respectée dans la mesure où elle est lisible.

« Cette lettre je la fais passer par une (illisible). »

Ch. E.L. Ce 21 D 1851.

Mon cher et digne Confrère,

Je vous remercie de tout mon cœur. Je viens de recevoir votre bonne lettre¹⁰ avec la bonne nouvelle de Bruxelles — et aussi de l'Institut, car j'avais été très inquieté depuis que je vous ai écrit au sujet de notre Sec. Perp.

Maintenant il faut vous donner un petit mot sur nos affaires du Var et des Basses-Alpes, les deux départements les plus généralement émeutés. Il y eut plus d'horreurs dans une ville çà et là, autre part, comme Béziers, Clamecy, etc., mais ici le mouvement fut presque général, et les insurgés (si l'on doit leur donner un nom autrefois un peu respectable) ont été partout les maîtres pour un moment. Or cela fait penser que notre expérience vaut quelque chose, et il faut vous dire *les faits*.

D'abord dans ce moment on ne se fie pas aux journaux — ils sont tous muselés, mais aussi sont-ils *soufflés* — ainsi ils exagèrent et diminuent et suppriment. Même je remarque dans les lettres de correspondants plus d'inventions que dans les articles de rédacteurs. J'en ai lues datées de Marseille sur les affaires du Var qui n'avaient pas la moindre ressemblance avec les faits que j'ai connus de connaissance certaine. Mais toute déduction et toute rectification faites, ne doutez pas que les *rassemblements* ont été *fort nombreux*, surtout celui qui se portait sur Digne — certainement 3 à 4.000 pour le moins et dont la plupart furent des paysans. Dans le Var, il y avait plus de gens des villes, mais beaucoup de paysans aussi. Et comme il arrive toujours en telle circonstance, avec les pauvres dupes des Rouges et socialistes, se sont réunis pas mal de la lie du peuple, y compris quelques forçats libérés — mais très peu en comparaison de ce qui arrive à Paris en pareil cas. Ainsi l'on conçoit bien qu'il y a eu le pillage, je ne parle pas de la caisse publique (ce n'est rien cela *en révolte*) mais de pillage de particuliers. Il va sans dire que l'on a exagéré tout ce qui a rapport avec le pillage et étant sur mes gardes contre l'exagération, j'avais pour un moment même douté de l'existence du pillage. Mais à cette heure je sais de connaissance certaine qu'il y en a eu, non pas comme le but des émeutes, mais comme accessoire presque inévitable à cause des mauvaises gens qui se sont réunis avec les masses. Pourtant ceux-ci n'ont rien fait pour l'empêcher et même quelquefois en ont-ils pris part. Mais pour l'empêcher, ils n'ont pas pu. Car ma deuxième remarque, c'est qu'il n'y a pas eu la moindre discipline. Les soi-disant chefs ont été partout impuissants au dernier degré et même méprisés, quelquefois maltraités, surtout lorsqu'ils se sauvaient, mouvement (?) qui leur a paru très naturel et qu'ils ont exécuté, l'on dit, sans aucune exception, de suite que les soldats avancèrent et même quelquefois avant qu'ils se firent voir.

10. Cette lettre de Mignet à Brougham n'a pas été retrouvée.

Il est possible (je ne dis pas le contraire) que les sociétés secrètes ont eu une organisation et ont préparé une insurrection partout. Mais certes le premier pas n'a nulle part été fait, celui de faire réunir leur monde avant de se mettre en campagne. Je sais bien la grande différence entre un combat à Paris derrière les barricades, et en rase campagne. Pourtant si ces gens s'étaient (*sic*) jamais vus avant, au moins s'ils eussent été le moins du monde disciplinés, ils ne se seraient dispersés toujours et sans aucune exception à l'approche des soldats ou des gendarmes. C'est pourquoi je suis d'avis qu'on trouvera difficile de prouver l'organisation dont on parle tant. Pour ce qui regarde les cruautés, il serait difficile de les exagérer, soyez-en sûr. Et ces atrocités (auxquelles beaucoup des émeutiers ont pris part) ont été d'un appui pour les coups d'état et le vote, difficile à trop évaluer, mais facile à comprendre. Il y en a six à sept (Béziers, etc.) dont on parlera longtemps, entre autres celles d'Aups, je veux dire le massacre des otages qui (n'en doutez pas car rien de plus certain) manqua (*sic*) d'avoir lieu par un accident lorsque tout fut préparé. J'avais cru qu'il n'y en avait que quinze, mais maintenant je sais qu'il y en avait plus de trente, et les gens les plus respectables du pays. J'ai déjà pu remarquer l'effet que ces choses-là ont produit sur ceux qui sont les plus opposés au gouvernement. Enfin, rien de plus difficile à avaler et digérer que ces coups d'état, et je parle au pluriel car je trouve la nouvelle loi (non pas provisoire) de déportation pour cinq ou dix ans la plus forte de tout. Mais on mange et même on digère tout avec la sauce-à-la-peur (peur des socialistes). Cependant la peur passe et la réflexion succède, et la discussion... Le Français moins que tout autre n'aime pas qu'on le méprise, qu'on se moque de lui. Voir la patrie et la Constitution (toute mauvaise elle fût) foulée sous pied par l'armée et sans la compensation de la gloire qui autrefois faisait (*sic*) oublier, peut-être pas même sentir, l'humiliation, voilà qui doit faire effet. Encore une chose, gouverner par une armée le problème est possible, par une Assemblée, encore possible, par une assemblée avec une armée, impossible.

Mais toutes ces difficultés arriveront plus tard, et je ne dis pas que leur force ne puisse pas être diminuée et le moment de crise différé par de bonnes mesures, des sages lois, etc.

Qui sont prudents à présent, ce sont les légitimistes, c'est leur unique chance de parvenir en cas d'accident et moyennant la sauce dont j'ai parlé tout à l'heure. Mais la libération du général Cavaignac me paraît aussi très sage et de faire voir une grande confiance en sa propre force. Pour le moment le Gouvernement paraît en sûreté. Mais l'avenir de ce malheureux pays est triste et sombre. Je vous ai donné la peine de lire des opinions qui valent très peu certainement, mais les faits, vous pouvez le croire, car j'écris avec la plus parfaite impartialité, dans le calme. Mille amitiés, j'espère vous voir vers la mi-janvier, car je dois rester ici jusqu'à ce que tout est parfaitement tranquille dans nos parages.



Cette lettre de Lord Brougham n'est pas à proprement parler un témoignage sur l'insurrection du Var et des Basses-Alpes. Elle ne relate aucun fait précis, et d'ailleurs ne se flatte que d'avoir

rassemblé d'autres témoignages : récits et lectures. Il ne pouvait, du reste, en être autrement. L'arrondissement de Grasse, et la commune de Cannes en particulier, ne prirent pour ainsi dire aucune part au mouvement, qui affecta surtout en effet les Basses-Alpes (arrondissements de Forcalquier, Sisteron, Digne) et le Var (arrondissement de Brignoles et partie méridionale de celui de Draguignan, avec les Maures) ¹¹.

La lettre n'en a pas moins un exceptionnel intérêt par l'esprit critique dont elle fait preuve. Assez « bourgeois » pour être fondamentalement hostile à l'insurrection (« rouges et socialistes » ne peuvent faire que des « dupes » ; la thèse de l'insurrection-défense-de-la-Constitution est implicitement rejetée, etc...), Brougham résiste à la tendance unanime des conservateurs à accumuler les calomnies contre les insurgés ¹². C'est le fait de son passé de libéral, qui lui est commun avec Mignet (le nom d'insurgé fut « autrefois un peu respectable », dit-il, puisque 1830, grande date de la Liberté, fut en somme une insurrection), mais le fait aussi d'une réelle honnêteté d'esprit. Il est bien vrai, par exemple, que la presse est alors victime d'une double déformation : déformation passive, négative, par la crainte de la censure, mais aussi déformation active, positive, ce « soufflage », comme dit bizarrement Brougham, qui poussait le bourgeois à substituer aux choses vues les horreurs auxquelles il s'attendait et que son imagination avait forgées à l'avance. Ce

11. Sur l'insurrection républicaine de Décembre 1851, riposte au coup d'Etat, on verra les ouvrages classiques : d'Eugène TENOT, *La province en décembre 1851* (1865), et J. TCHERNOFF, *Le parti républicain au coup d'Etat et sous l'Empire* (1906), dont les apports ont été résumés notamment dans A. THOMAS, *Histoire socialiste, le Second Empire* (p. 404), SIEGNOBOS, *Histoire de la France contemporaine*, sous la direction d'E. Lavisse, tome VI, p. 210 sqq., etc.

Pour notre région, sur le Var, toute une littérature depuis NOËL BLACHE, *Histoire de l'insurrection du Var de 1851* (1869), jusqu'à Victor FOURNIER, *le Coup d'Etat de 1851 dans le Var* (1928).

Sur les Basses-Alpes, le dernier récit complet, contenu dans la thèse de Philippe VIGIER, *La Seconde République dans la région Alpine*, t. II, p. 307 sqq, présente avec le récit des faits, une problématique moderne valable bien au-delà des limites régionales.

Béziers (et plus encore Bédarieux, où plusieurs gendarmes furent tués), dans l'Hérault, et Clamecy (Nièvre) où les insurgés commirent également des meurtres, sont en effet les deux points où la violence insurrectionnelle fut la plus étendue.

12. La discussion critique sur ce thème comporte depuis un siècle toute une littérature. En dernier lieu, un écho curieusement désuet des calomnies réactionnaires se retrouve dans J.-B. BARBIER, *Mensonges sous le Second Empire* (1959), tandis que l'historiographie libérale du XIX^e siècle aboutit sans grand changement de fond à Henri GUILLEMIN, *Le Coup du Deux décembre* (1951). Mise au point équilibrée dans Adrien DANSETTE, *Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir* (1961).

serait un des chapitres les plus curieux de l'histoire de la Seconde République, l'un des rares, d'ailleurs, qui restent à écrire, (et que nous espérons bien écrire quelque jour), que celui des obsessions terrorisantes dans la mentalité de ce temps.

Des jeunes gens en temps de Carnaval portaient-ils des lanternes vénitiennes au bout d'un bâton, il se trouvait des messieurs graves et des fonctionnaires pour y voir des « rouges » s'entraînant à l'avance à porter leur tête au bout d'une pique ! Ceci en 1850¹³. On devine ce qu'un tel état d'esprit a pu provoquer de « témoignages » horrifiés lorsqu'en décembre 1851 on a pu croire un instant au retour de 93.

Brougham, en mettant l'accent sur le caractère ample, populaire, et notamment rural, du mouvement en Provence intérieure, ne fait que souligner l'évidence, aujourd'hui définitivement acquise après des travaux comme ceux de M. Philippe Vigier¹⁴. S'il y a la masse du peuple, il ne peut pas ne pas y avoir aussi la « lie » et Brougham a quelque mérite à en réduire l'importance, en face du déferlement calomnieux qui tendait au contraire à identifier la totalité des insurgés avec le sous-prolétariat.

Mais le meilleur élément de sa discussion critique porte sur le « pillage ». Pour le parti de l'Ordre, l'insurrection était la Jacquerie, ou le Socialisme, et dans l'esprit des bourgeois d'alors, adorateurs sans nuances de la Propriété, le socialisme et le vol étaient étroitement apparentés¹⁵. Il fallait donc prouver que les insurgés étaient des pillards et pour cela tout était bon. La remarque de Brougham suivant laquelle l'enlèvement de telle « caisse publique » ne relève pas du cambriolage, mais de la technique insurrectionnelle universelle (« ce n'est rien cela en révolte ») est d'un bon sens rare pour l'époque, et annonce avec près de vingt ans d'avance les nombreuses et convaincantes plaidoiries républicaines en faveur des insurgés de Décembre. Il aurait même pu aller plus loin, car, à y regarder de près, la plupart des cas de « pillages de particuliers » relevaient aussi davantage de la réquisition (acte

13. A Vidauban, dans le Var, cf. Arch. dép. du Var, IV U 4, 187. On nous excusera d'avoir indiscrètement emprunté ce trait à nos propres recherches pour tenter de mieux illustrer le phénomène auquel se réfère la lettre que nous commentons.

14. Ouvrage cité *supra* note 11.

15. Nous n'exagérons pas. Vers 1850 un journal conservateur de Draguignan « s'amusa » quelque temps à relater les vols sous des titres du genre : « M. Proudhon continue à faire école... »

normal de toute armée en marche) que du brigandage. Il est curieux par contre que Brougham ne fasse nulle allusion à un troisième type de déprédation, les destructions de registres d'impôts, et autres documents analogues, qui attestent le caractère anti-fiscal de l'insurrection, auquel, après Karl Marx, les historiens sont si attentifs aujourd'hui¹⁶.

Autre problème majeur qu'il ne fait qu'effleurer, celui du rapport entre les chefs et la masse. Rapports difficiles, à coup sûr, et sans doute essentiellement parce que les chefs, en majorité des petits bourgeois cultivés, étaient surtout sensibles à l'aspect politique du mouvement (défendre la Constitution), et la masse pauvre à son aspect social (combattre l'Etat des riches et préserver l'avenir qui amènerait les réformes de justice espérées). Bien rares étaient alors les hommes capables de penser synthétiquement ces deux aspects de la lutte démocratique, et fréquent fut donc le cas où l'ardeur combative et socialisante de la masse effraya le légalisme des chefs.

Au problème des cadres se relie celui de l'organisation. La thèse — ou l'obsession — des bourgeois et des policiers tendait à majorer la force, l'ampleur, la cohésion, du réseau de sociétés secrètes. Dressé à contre-courant contre des exagérations évidentes, Brougham les minimise, et, là encore, il devance l'historiographie républicaine qui dominera à son tour à partir de 1870. On sait que l'historiographie actuelle prend à nouveau au sérieux, et avec raison, l'existence de sociétés secrètes, quoique moins « parfaites » qu'on ne les avait pensées à l'époque¹⁷. Dans le détail, l'argument de Brougham est d'ailleurs bien faible : le fait que les insurgés aient le plus souvent très mal tenu au combat devant des combattants professionnels ne prouve pas qu'ils n'aient pas été organisés, mais seulement que leur organisation n'avait pas eu le moyen de leur donner un apprentissage militaire. Mais comment cela aurait-il pu se faire ?

Sur le chapitre des « atrocités », dernier des grands problèmes de ce moment historique, Brougham est à la fois imprécis et rapide. Il ignore le seul crime certain des insurgés du Var, le meurtre du brigadier de gendarmerie Lambert, à Cuers, affaire confuse que nous nous proposons de tenter bientôt d'élucider. Bien

16. KARL MARX, *Le 18 brumaire de Louis-Bonaparte*, et VIGIER, *op cit.*

17. VIGIER, *op. cit.*

entendu, il ne fait pas entrer en ligne de compte les « cruautés » nombreuses et réelles commises sur-le-champ par les forces répressives, avant même la « justice » des Commissions mixtes. Et, pour ce qui est des otages, gens très « respectables » en effet comme personnes privées, il ne dit mot des raisons sociales très précises qui avaient poussé les insurgés à s'emparer d'eux : grands propriétaires de bois qui s'opposaient aux « droits d'usage » des villageois¹⁸, fabricants de bouchons qui usaient de tous les moyens pour torpiller la coopérative ouvrière de production des travailleurs du liège¹⁹, etc. Décembre 51 forme l'aboutissement et le sommet de quatre années de lutte de classes intense, et on ne comprend rien aux événements de ces dramatiques journées si on les juge sans évoquer les antécédents.

Reste que, en dépit de ces lacunes, qu'il est d'autant moins question de reprocher à Brougham que plus d'un siècle d'histoire n'a pas pu les combler toutes, sa lettre est un document d'une froideur et d'une indépendance exceptionnelles²⁰. C'est que tous ces événements faisaient le jeu de Bonaparte, à qui la peur, la « sauce à la peur », servait de grand argument pour justifier l'abolition de la Liberté. Or Brougham avait apparemment gardé à celle-ci un attachement plus solide que celui des bourgeois français. On apprécie dans la fin de sa lettre la distance qu'il prend à l'égard de l'opinion moyenne (conservatrice) de ce milieu qui était devenu le sien, au moins par adoption. Et c'est cette distance prise qui explique à coup sûr la lucidité des jugements qu'il porte sur la politique générale (attitude des légitimistes, raisons de la libération de Cavaignac). De même que c'est sa résistance aux entraînements passionnels des bourgeois qui l'entourent qui lui a permis de porter sur les faits de Décembre un jugement d'une équité appréciable.

Y. KNIBIEHLER et M. AGULHON.

18. C'est une catégorie à laquelle Brougham appartenait lui-même d'ailleurs, ayant eu de vifs démêlés avec les habitants du Cannet au sujet de sa forêt de la Croix-des-Gardes (DOGLIANI, *Lord Brougham... inventeur de Cannes*).

19. Ceci à la Garde-Freinet (Var). Sur ce point, comme sur l'affaire de Cuers, et d'autres, l'un d'entre nous achève une thèse de doctorat à laquelle on se permet ici de renvoyer.

20. Sans défendre à proprement parler les républicains, il ne les accable pas. Or il a eu à deux reprises au moins de mauvais rapports avec eux, au printemps de 48 : lors de la manifestation qui voulait démolir les grilles de son château, suspecté de comporter des ornements en fleur de lys, et lors du refus qui fut opposé à sa position de candidature à l'Assemblée Nationale.